

P. 6 Grand format
Angers : un objectif
de réduction
de la consommation
énergétique
des bâtiments

P. 8 D'intérêt général
Le nouveau contrat
de présence postale
territoriale 2023-2025

P. 13 Traits d'union
Recensement
de la population
par les facteurs : une
expérimentation réussie

postéo

PAYS DE LA LOIRE

le billet de...



Fabien Jouron,
délégué régional du groupe La Poste
en Pays de la Loire

Le nouveau contrat de présence postale territoriale a été signé le 15 février dernier.

Il définit le cadre dans lequel La Poste va, sur les trois ans à venir, agir sur l'aménagement du territoire en coordination avec l'État et les représentants départementaux des élus. En complément de cette mission de service public, notre groupe reste résolument engagé dans l'accélération de la transformation écologique et la construction d'une croissance au service de territoires plus solidaires et plus durables.

En mars 2020, le rapprochement entre le groupe La Poste et la Caisse des Dépôts, d'une

part, et La Banque Postale et CNP Assurances, d'autre part, a donné naissance à un grand pôle financier public. Cette union permet de renforcer l'accompagnement des politiques publiques de l'État et des collectivités locales ainsi que le développement des territoires. De nombreux projets sont ainsi menés conjointement dans les Pays de la Loire.

En 2016, par exemple, le groupe La Poste et la Caisse des Dépôts se sont associés pour créer Sobre Energie, joint-venture au service de la transition énergétique. Aujourd'hui, Sobre Energie accompagne Angers Loire Métropole sur l'optimisation et la consommation énergétique de ses bâtiments. Toujours à Angers, le sixième réseau de chaleur biomasse a été cofinancé par la Banque des Territoires et La Banque Postale.

L'action commune de La Poste et de la Caisse des Dépôts, c'est aussi la création, au printemps, d'un point de services de proximité dans la commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent. La ville de Saumur a également construit son offre innovante « cœur de bourg » en association avec La Poste et la Banque des Territoires. Enfin, en septembre dernier, Pornic Agglo Pays de Retz, en partenariat avec le groupe La Poste, la CCI Nantes St-Nazaire et la Chambre de métiers et de l'artisanat, a lancé « Itinéraire Numérique ». L'objectif est d'accompagner la transformation numérique des artisans et TPE du territoire. **Cette alliance entre La Poste et la Caisse des Dépôts nous permet de renforcer nos coopérations autour de projets concrets, avec pour boussole commune l'intérêt général.**



Le cahier régional de Postéo est édité par la délégation régionale du groupe La Poste en Pays de la Loire. **Directeur de la publication :** Fabien Jouron. **Directeur de la rédaction :** Gildas Brochard. **Rédactrice en chef :** Hélène Bertin. **Rédacteurs :** Xavier Abert, Hélène Bertin, Léane Lebrun, Malik Ouarti. **Crédits photo :** ville d'Angers et Angers Loire Métropole, Malik Ouarti, Adobe Stock, La Poste, Ezai Swinn - Maëlle Lafarge, Régine Lemarchand, CMA PDL ©2023. **Pages nationales - Directrice de la publication :** Marie-Aude Dubanchet. **Directrice de la rédaction :** Fabienne Rougeot. **Rédactrice en chef :** Aurélie Dehecq. **Crédits photo :** Xavier Cadoret, Romuald Meigneux, médiathèque du groupe La Poste, DR. **Mentions légales La Poste.** **Conception et réalisation :** HAVAS PARIS. **Imprimerie :** Gutenberg Networks. Imprimé en France. **Dépôt légal :** mars 2023. Ce magazine est imprimé sur du papier issu de sources responsables. Dans cette publication, le masculin est le plus souvent utilisé comme représentant des deux sexes sans discrimination à l'égard des femmes et des hommes, et dans le seul but d'alléger le texte.



PAYS DE LA LOIRE

Facteur de fierté

58

partenariats noués avec les acteurs de l'économie sociale et solidaire pour la région Pays de la Loire, dont 26 nouveaux partenariats conclus en 2022.



HÉROÏQUES

Les Postiers de l'année

Ils sont facteurs, factrices, chargé(e)s de clientèle, responsables d'équipe... Ils ont porté secours à leur collègue, à un inconnu. Ils sont allés sur le front des incendies en tant que pompiers volontaires ou ont convoyé de l'aide humanitaire pour l'Ukraine. D'autres sont investis dans le monde sportif ou associatif. Tous incarnent les valeurs de solidarité et d'engagement au service de la citoyenneté. Cette année encore, La Poste a voulu rendre hommage à 32 héros de la proximité à travers son dispositif des Postiers de l'année. Dans la région, Christophe Buaud, facteur, au côté d'un autre postier⁽¹⁾, s'est particulièrement illustré et a été photographié par de jeunes photographes des Gobelins, l'école de l'image (Paris). Un partenariat inédit qui souligne l'engagement de La Poste en faveur de la jeunesse.

(1) Johan Bouilly, responsable solutions SI.



ATTRACTIVITÉ

Développer la connaissance du territoire

La Chambre de commerce et d'industrie du Maine-et-Loire a fait appel à La Poste pour mettre à jour sa base de données en matière de vacance commerciale sur les communautés de communes de l'Anjou Bleu et des Vallées du Haut-Anjou (49). L'opération concernait 450 commerces. Dans le cadre de sa tournée, le facteur complète un questionnaire depuis son smartphone professionnel; il indique si le local est occupé par une activité et, si oui, il précise sa typologie. Les informations collectées viennent ensuite enrichir la base de données mise à disposition par la CCI. Les décideurs économiques et politiques disposent ainsi d'une connaissance plus fine du territoire pour appréhender l'aménagement commercial et, in fine, penser les transformations nécessaires à la revitalisation des centres-bourgs et des centres-villes.

Chiffre clé

97,5%

de la population sont à moins de 5 kilomètres et moins de vingt minutes de trajet automobile d'un point de contact dans les Pays de la Loire (à la fin 2021).



PROXIMITÉ

1^{re} Place des Services en territoire rural

En présence de Dominique Faure, ministre déléguée chargée des Collectivités territoriales et de la Ruralité, Daniel Coudreuse, maire de Brûlon (72), a inauguré la Place des Services intégrant La Poste agence communale de sa ville. Cette conciergerie d'hyperproximité, à la fois humaine et digitale, allie la présence d'un postier régisseur du lieu et des services connectés, via une application mobile dédiée. « Ce format est novateur. La transformation inéluctable d'un bureau de poste se convertit en une ouverture innovante et gagnante », explique le maire de Brûlon. Au cœur du programme Petites villes de demain de redynamisation des centres-bourgs, ce tiers-lieu montre la volonté du groupe La Poste de faire évoluer ses points de services pour mieux répondre aux nouveaux usages des habitants.



POUR EN SAVOIR PLUS SCANNEZ LE QR CODE

4



ENGAGEMENT

Accompagner les plus fragiles à domicile

Le département de la Mayenne a autorisé La Poste à créer une structure de service d'aide et d'accompagnement à domicile (Saad) pour venir compléter l'offre disponible sur le territoire. Engagée en faveur du maintien à domicile des personnes âgées, La Poste met à disposition des collaborateurs formés en gérontologie pour assurer des prestations d'accompagnement et de lien social auprès de bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA). Dans le cadre de visites régulières, l'accompagnant pourra proposer des échanges conviviaux, des activités stimulantes et ludiques, une promenade à pied ou une sensibilisation sur les fragilités liées à l'âge. Cette initiative, unique en France, illustre la capacité des départements et du groupe La Poste à faire vivre l'innovation territoriale au service de l'autonomie et du bien vieillir.

Chiffre clé

5 842 000

euros investis par le fonds de péréquation en Pays de la Loire pour adapter et moderniser la présence postale en 2022.



SERVICES

Un bureau entièrement modernisé

Après plus de quatre mois de travaux, La Poste des Sables-d'Olonne a rouvert ses portes et vient d'être inaugurée. Le bureau a été totalement repensé. L'ensemble des espaces a été modernisé pour offrir un meilleur accueil aux clients, avec des outils dernière génération. La zone conseil bancaire est également plus accueillante et confortable.

Enfin, pour répondre aux besoins spécifiques des clients professionnels, un espace dédié a été créé. Pour les accompagner et répondre à leurs besoins, des experts en solutions entreprises sont présents. « La Poste souhaite leur faciliter la vie, simplifier l'accès aux services postaux et offrir un lieu de proximité », souligne la directrice, Virginie Rambaud.



POUR EN SAVOIR PLUS SCANNEZ LE QR CODE

5

Angers : un objectif de réduction de la consommation énergétique des bâtiments

Pour atteindre l'objectif de réduire la consommation énergétique de 10% à 15% par an sur chaque bâtiment dans les trois prochaines années, la ville d'Angers et Angers Loire Métropole viennent d'engager cet hiver un grand programme d'actions fortes et concrètes de conduite du changement sur 30 de ses bâtiments. Dans un premier temps l'expérimentation portera sur une partie du parc, avant d'être élargie. Ce programme vise 3 objectifs : s'engager collectivement dans le changement, sensibiliser chacun des occupants concernés et mesurer précisément les économies d'énergie réalisées. Pour ce faire, il bénéficie de l'accompagnement dédié d'une équipe d'experts de Sobre Energie. Conseil en intelligence énergétique des parcs immobiliers tertiaires, Sobre Energie aide les collectivités et entreprises à réussir leur transition énergétique. Créée en 2017, c'est une filiale du groupe La Poste et de la Caisse des Dépôts.

C.R.A.N.D.
C.F.O.R.M.A.T



« Nous intervenons sur 2 grands volets : le premier, une coordination des plans d'action en matière de sobriété sur Data M.A.R.C, notre plateforme de pilotage énergétique, pour chacun des 30 bâtiments, afin d'aider à maîtriser leur consommation d'énergie pour le chauffage, la climatisation, l'éclairage... La mise en place de cette interface a débuté en janvier 2023. Le second volet, est un plan très complet d'engagement et d'accompagnement au changement, avec la création d'un concept créatif ad hoc, une organisation en mode de projets et quatre grandes campagnes de sensibilisation – une par saison –, la première ayant commencé cet hiver. Pour chacune, un ensemble d'écogestes spécifiques sera déterminé, relayé notamment par des affiches, des newsletters ainsi que des stickers "nudge" (incitation non contraignante douce et positive). Sans oublier un aspect essentiel : la réalisation d'un audit d'engagement. »

Tristan de Chantérac,
responsable commercial Grand Ouest
– Sobre Energie

« Nous avons choisi Sobre Energie pour nous accompagner dans notre programme afin de profiter de son ingénierie, ses outils et son savoir-faire à très grande échelle. Cette démarche est déjà déployée sur de nombreux sites de La Poste Immobilier. Nous voulions, en effet, agir vite et fort et avons pu déjà observer que nos 2 organisations étaient engagées dans une démarche similaire, avec le même esprit, au sein du Cube⁽¹⁾. En outre, le fait que Sobre Energie appartienne à la Caisse des Dépôts est pour nous un gage de confiance et de crédibilité important. Le groupe La Poste connaît très bien nos problématiques et le fonctionnement des collectivités locales. Pour la première année, nous avons choisi de nous concentrer sur 30 premiers sites représentatifs de l'ensemble de notre parc – gymnases, écoles, musées, bureaux... – avant de passer à quelque 450 bâtiments l'année prochaine. »

Antoine Grangeré,
directeur des bâtiments et du patrimoine
communautaire – Angers Loire Métropole



178 M€

C'est le budget total lissé sur douze ans. Le projet s'inscrit dans le cadre du programme « Territoire intelligent », lancé à la fin 2019.

(1) Le Concours usages bâtiment efficace (Cube) est une action d'intérêt général pour aider les utilisateurs de bâtiments tertiaires ou d'habitations collectifs à diminuer leurs consommations.



Nouveau contrat de présence postale : des engagements forts pour les territoires

Le sixième contrat de présence postale territoriale a été signé le 15 février dernier par l'État, l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité et La Poste. Il fixe, pour 2023-2025, les grandes orientations de la présence postale et de son pilotage local, et il comporte des avancées importantes pour les territoires.

Depuis la signature du premier contrat de présence postale territoriale en 2008, plus de 2,4 milliards d'euros ont été investis dans les territoires pour adapter et moderniser la présence postale et pour accompagner les clientèles les plus vulnérables. Le nouveau contrat prévoit, pour la période 2023-2025, un montant maximal de 531 millions d'euros au fonds postal national de péréquation territoriale et est structuré autour de quatre priorités.

Plus de mutualisation

Pour concilier baisse de fréquentation et égal accès de tous aux services publics, les signataires ont acté l'approfondissement et le développement de la mutualisation avec des partenaires publics ou privés. Des progrès importants ont déjà été faits en matière de partenariats avec les collectivités territoriales et les commerçants. Ces

partenariats ont prouvé leur efficacité, et il importe désormais de changer d'échelle et d'innover.

Un financement préservé

Le fonds de péréquation territoriale, qui compense le coût pour La Poste de sa mission d'aménagement du territoire, est maintenu à 174 millions d'euros par an. Une enveloppe complémentaire optionnelle de 3 millions est créée en cas de dépenses indues que La Poste aurait à assumer. La répartition de ces crédits favorisera les territoires qui en ont le plus besoin : zones rurales, quartiers prioritaires de la politique de la ville, départements et régions d'outre-mer (Drom), zones de montagne.

Une qualité de service améliorée

La Poste s'engage à maîtriser et à réduire les fermetures inopinées et propose un

plan ambitieux d'ouvertures estivales. Les formes de présence postale et les La Poste agences communales seront ouvertes au moins 12 heures par semaine. Preuve de l'attention portée aux clients, La Poste ouvrira dans les prochains mois 1 000 bureaux de poste supplémentaires les samedis ou les jours de marché.

Une gouvernance locale plus agile, aux responsabilités accrues

L'évolution des règles de gouvernance prévue par le nouveau contrat a pour objectif de permettre un fonctionnement plus efficace des Commissions départementales de présence postale territoriale (CDPPT). Davantage de responsabilités et de libertés de manœuvre sont données aux CDPPT. Celles-ci pourront arbitrer directement sur l'éligibilité de certaines dépenses, sans saisir l'Observatoire national de la présence postale (ONPP). Leur rôle dépassera le seul vote pour analyser la pertinence des investissements numériques de leur département par des bilans quantitatifs et qualitatifs.

L'inclusion numérique, une priorité réaffirmée



Priorité du nouveau contrat de présence postale territoriale, l'inclusion numérique faisait déjà l'objet de nombreuses actions financées par les CDPPT. Par exemple, dans le cadre du précédent contrat, le département de l'Orne a mené plusieurs projets, comme :

- l'installation d'îlots numériques offrant un accès à Internet et permettant aussi de scanner ou d'imprimer des documents. 50 % des La Poste agences communales ornaïses sont d'ailleurs dotées de ces îlots;
- l'accompagnement d'habitants – des personnes d'un certain âge, souvent dépourvues de matériel, mais aussi des jeunes, à l'aise avec leur smartphone mais pouvant rencontrer des difficultés à réaliser des démarches en ligne – par les postiers afin qu'ils s'approprient ces outils numériques;
- des formations au numérique, comme l'illustre en 2022 le partenariat avec l'association La Boîte aux lettres dans quatre communes rurales dotées d'une La Poste agence communale équipée d'îlots numériques;
- la création, à Tanville, dans une zone blanche, d'un tiers-lieu numérique et culturel au sein d'un La Poste relais qui a ouvert dans une ancienne école réhabilitée.




« Avec ce nouveau contrat, nous répondons à un certain nombre de demandes, comme l'ouverture des bureaux de poste le samedi ou les jours de marché, et à la préoccupation des fermetures intempestives. »

Philippe Wahl,
président-directeur général
du groupe La Poste

La citation

“ ”

 **POUR EN SAVOIR PLUS SUR LE SIXIÈME CONTRAT DE PRÉSENCE POSTALE TERRITORIALE**
SCANNEZ LE QR CODE

LES CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ DE LA DOTATION DU FONDS POSTAL NATIONAL DE PÉREQUATION TERRITORIALE

Sont concernés par la dotation de 177 millions d'euros par an...

Les France services accueillies dans les bureaux de poste.

Les bureaux de poste de facteurs-guichetiers dans les communes de moins de 10 000 habitants.

Les bureaux de poste ouverts moins de 18 heures hebdomadaires dans les communes de moins de 10 000 habitants.

Les La Poste agences communales et La Poste agences intercommunales dans les communes de moins de 10 000 habitants.

Les La Poste relais ou La Poste relais ESS dans les communes de moins de 2 000 habitants.

Les points de contact situés dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville et les bureaux de poste à priorité sociale.

L'ensemble des points de contact situés dans les Drom.

LE CONTRAT DE PRÉSENCE POSTALE TERRITORIALE 2023-2025

Le sixième contrat de présence postale territoriale fixe pour 2023-2025 le cadre dans lequel La Poste va contribuer à sa mission de service public d'aménagement du territoire. Focus sur les points essentiels à retenir.

LES 3 SIGNATAIRES



L'État



L'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité



La Poste

LES OBJECTIFS



Consolider la présence de La Poste sur le territoire



Financer la mission d'aménagement du territoire



Favoriser l'inclusion numérique

QUI EST CONCERNÉ



11 195 points de contact éligibles sur les 17 000 présents sur le territoire

LE FINANCEMENT



177 M€ par an de financement public prévu dans le cadre du fonds postal national de péréquation territoriale

CE QUI EST CONFORTÉ



- Le rôle du maire au cœur du dialogue territorial
- L'ambition en matière d'inclusion numérique
- La répartition des ressources en faveur des territoires qui en ont le plus besoin
- Le soutien aux publics les plus fragiles

CE QUI CHANGE



Qualité de service

- Un plan de réduction des fermetures journalières inopinées des bureaux de poste
- Un plan ambitieux d'ouvertures estivales pour renforcer l'accessibilité des points de contact en période de forte affluence
- Un renforcement de l'accessibilité de 1000 bureaux de poste



Gouvernance

- Possibilité pour le quorum de chaque Commission départementale de présence postale territoriale (CDPPT) d'engager les fonds de l'enveloppe budgétaire dans la limite de 30 000 euros par an, sans attendre le vote de la CDPPT



POUR EN SAVOIR PLUS SUR LES MEMBRES DE LA CDPPT DE VOTRE DÉPARTEMENT SCANNEZ LE QR CODE

Traits d'union

#dynamiser

Pour construire une croissance au service de territoires plus solidaires et durables, de nombreux projets sont menés conjointement par le groupe La Poste et la Caisse des Dépôts. En coopération avec les acteurs locaux, La Poste met en œuvre des partenariats comme le recensement de la population.

P. 13

#décarboner

La Poste est engagée depuis dix ans dans la transition énergétique aux côtés de l'État. Elle accompagne aujourd'hui les TPE-PME et a lancé le programme Baisse les Watts, en partenariat avec sa filiale Économie d'Énergie (EDE).

P. 15

#accompagner

Fort de son expérience en matière de transformation numérique, le groupe La Poste se positionne naturellement comme un partenaire du dispositif d'accompagnement « Itinéraire Numérique » mis en place par Pornic Agglo Pays de Retz.

P. 14

#dynamiser

La Poste et la Caisse des Dépôts : une synergie au service du développement



En mars 2020, le rapprochement entre le groupe La Poste et la Caisse des Dépôts, d'une part, et La Banque Postale et CNP Assurances, d'autre part, donnait naissance à un grand pôle financier public : La Banque Postale augmentait ses participations dans le capital de CNP Assurances en même temps que la Caisse des Dépôts devenait actionnaire majoritaire du groupe La Poste.

Cette union, qui permet de renforcer l'accompagnement des politiques publiques de l'État et des collectivités locales, offre de nouvelles perspectives de développement des territoires. Sur l'initiative de la Caisse des Dépôts, les équipes ligériennes se sont récemment rencontrées afin de favoriser l'émergence de plans d'action conjoints en faveur de la transformation écologique et énergétique et de la redynamisation des territoires. Forte de ses expertises, La Poste

a notamment présenté son offre d'audit de voirie, Geoptis, sa conciergerie d'hyperproximité, Place des Services, ainsi que les solutions proposées par ses filiales Sobre Energie et Movivolt en matière de transition énergétique.

Une volonté commune de travailler en synergie
Depuis avril 2022, les directions régionales de la Caisse des Dépôts et de La Poste élaborent conjointement une feuille de route sur plusieurs sujets. Trois axes de coopération sont prioritaires : l'aménagement du territoire, notamment le développement de tiers-lieux; la transition écologique, au travers de la création d'un club de transition écologique et énergétique interfiliales de la Caisse des Dépôts, avec une orientation prioritaire sur la rénovation énergétique des bâtiments; la santé, en travaillant sur le projet du futur CHU de Nantes.

1^{er} pôle financier public au service des Français, le groupe Caisse des Dépôts compte 22 filiales, dont le groupe La Poste.

Renforcer le caractère central des petites et moyennes villes

À l'occasion du dernier Salon des maires et des collectivités locales, la Banque des Territoires et le groupe La Poste ont annoncé un nouveau partenariat pour renforcer la vitalité et l'attractivité des villes membres d'Action cœur de ville et de Petites villes de demain. D'ici à 2026, les 2 groupes se fixent pour objectif d'accompagner le développement de projets immobiliers et de services innovants de proximité, soit 160 projets dans des petites villes et 150 dans des villes moyennes. La Poste proposera notamment une Place des Services, conciergerie d'hyperproximité alliant présence humaine et services connectés, conçue pour créer des lieux de liens et d'échanges, comme à Brûlon, dans la Sarthe.



Philippe Bajou, directeur général adjoint du groupe La Poste; Caroline Cayeux, ancienne ministre déléguée chargée des Collectivités territoriales, présidente de la communauté d'agglomération du Beauvaisis; Olivier Sichel, directeur général délégué du groupe Caisse des Dépôts.

Recensement de la population par les facteurs : une expérimentation réussie



Le recensement annuel de la population s'est déroulé du 19 janvier au 18 février 2023. Comme l'an dernier, la mission était en partie assurée par des facteurs, et ce, sur neuf communes des Pays de la Loire : Avrillé, Montrevault-sur-Èvre, Bouguenais, Nantes, Rezé, La Chapelle-sur-Erdre, Saint-Sébastien-sur-Loire, Fresnay-sur-Sarthe et Sablé-sur-Sarthe.

Forte de sa présence territoriale au plus près de la population, La Poste a candidaté auprès de l'Insee afin de proposer ses services sur la période 2021-2023 et a signé une convention lui permettant de participer à l'expérimentation. Pour assurer cette prestation de recensement, un contrat de partenariat a été signé avec chacune des communes, et les postiers concernés ont été formés au protocole de l'Insee. Réalisé en début d'année civile, le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur certaines caractéristiques : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

Des données essentielles qui permettent aux collectivités d'adapter leur politique publique et de définir les projets futurs. Pour les communes de moins de 10 000 habitants, il a lieu tous les cinq ans. Pour celles de plus de 10 000 habitants, il est effectué tous les ans sur un échantillon de foyers renouvelé chaque année.

Un lien privilégié avec les habitants

Ce partenariat inédit offre plusieurs avantages, aussi bien pour la commune que pour les agents recenseurs et La Poste. Les postiers sont déjà assermentés et soumis dans leurs missions habituelles au secret professionnel : une garantie de confidentialité et de professionnalisme pour les villes partenaires. Autre avantage : leur très fine connaissance de la population locale. Pour l'entreprise comme pour ses collaborateurs volontaires, c'est une belle occasion de renforcer leur engagement de proximité aux côtés des territoires et de participer à une mission d'utilité publique. Sophie, factrice à Sablé-sur-Sarthe, se déclare enchantée : « Je vis ce service proposé comme un nouveau challenge vraiment passionnant. Le recensement m'a permis de renouer un lien avec les personnes, un lien de proximité et de partage. »



« La Poste est un service de proximité, il était donc naturel que Sablé-sur-Sarthe s'associe à elle pour réaliser le recensement de la population. Nous poursuivons cette année l'expérimentation. En 2022, l'essai s'est parfaitement bien passé : 97 % des personnes identifiées par l'Insee ont été recensées – un très bon retour que l'on arrivait difficilement à obtenir les années précédentes. Les agents de La Poste, dont

le métier est d'aller au domicile des Français, connaissent la commune et les adresses. Côté usagers, nous avons eu de bons retours. Les Saboliens, réticents à ouvrir leur porte à une personne inconnue malgré la carte officielle, étaient rassurés par le visage et l'uniforme connus du facteur. »

Olivier Dubois, premier adjoint au maire de Sablé-sur-Sarthe, en charge de l'administration générale et du développement durable

530 foyers saboliens définis par l'Insee, soit 8 % de la population à recenser en 2023. Depuis quatre ans déjà, le recensement se fait de manière numérique.

#accompagner

Développer son activité grâce au numérique

En septembre dernier, Pornic Agglo Pays de Retz, en partenariat avec le groupe La Poste, la CCI Nantes St-Nazaire, la Chambre de métiers et de l'artisanat ainsi que plusieurs entreprises locales, a lancé l'opération « Itinéraire Numérique » cofinancée par la Banque des Territoires.

Pour la communauté d'agglomération, l'objectif est de proposer un accompagnement sur mesure et gratuit aux TPE, artisans et commerçants du territoire cherchant à se développer, améliorer leur visibilité, fidéliser leur clientèle ou optimiser leur organisation pour gagner en productivité et en efficacité, ceci, grâce aux outils digitaux. Ce dispositif comprend trois étapes. Tout d'abord, un diagnostic est réalisé par les chambres consulaires pour évaluer la maturité numérique des entreprises et apporter un premier niveau de réponse. L'objectif est d'amener les entrepreneurs à se projeter sur des besoins à venir et ainsi à définir une stratégie globale de développement. Ils sont ensuite accompagnés par des professionnels locaux en capacité d'apporter une expertise et des solutions numériques dans la mise en place d'un plan d'action individualisé. Enfin, les TPE, artisans et commerçants bénéficient d'ateliers collectifs et d'événements pour poursuivre leur appropriation du numérique.

Un accompagnement dédié pour répondre aux attentes des consommateurs d'aujourd'hui

Depuis l'apparition de l'e-commerce dans les années 90, le groupe La Poste a toujours été un partenaire naturel de son développement. Pour les entreprises et les professionnels, La Poste propose, aujourd'hui, des services en amont et en aval de la chaîne de valeur de l'e-commerce. Dans le cadre d'« Itinéraire Numérique », Docaposte, filiale du groupe La Poste et leader des solutions numériques de confiance, a animé un atelier d'inclusion numérique. L'idée était d'identifier les outils utiles à l'entreprise dans le cadre de ses activités commerciales et de back-office, de comprendre les enjeux de la dématérialisation de leurs activités et d'appréhender les processus de digitalisation dans leur quotidien. Les entrepreneurs ont pu également recevoir les conseils d'experts de La Poste concernant l'e-commerce et sur la façon de construire une stratégie commerciale on-line.



28 diagnostics d'entreprise ont été réalisés à la fin 2022 dans le cadre d'« Itinéraire Numérique ». 22 coachings individuels sont en cours.



« "Itinéraire Numérique" est né du constat que nous avons sur Pornic Agglo Pays de Retz deux typologies d'entreprises : celles qui ont besoin d'intégrer le numérique à leur processus et celles disposant déjà de cette expertise. L'idée est de tisser un fil d'Ariane entre les différents acteurs du territoire en établissant des interactions pour favoriser l'émulation et l'accélération des processus innovants. En créant ce dispositif, nous souhaitons

apporter une réponse adaptée aux besoins spécifiques de l'entreprise, dans un souci de projection. Il est primordial pour nous d'amener l'entrepreneur à se poser les bonnes questions pour définir sa stratégie globale intégrant des thématiques comme la sécurisation des données ou la connectivité. »

Pascale Briand, vice-présidente de Pornic Agglo Pays de Retz, chargée du développement économique, de l'emploi et du tourisme



#décarboner

Baisse les Watts accompagne les TPE-PME vers la sobriété énergétique

Les factures énergétiques explosent pour les TPE-PME. Le prix d'achat en gros du mégawattheure a été multiplié par 10 en août 2022 et répercuté totalement ou en partie par les fournisseurs. Réduire les consommations d'énergie devient donc une impérieuse nécessité pour les entreprises, dans un contexte de hausse constante des charges d'énergie, de tension sur le système d'approvisionnement et d'inflation.

Les TPE-PME n'ont souvent pas le temps, ni les ressources ou les informations nécessaires pour suivre et comprendre leur consommation. Pour répondre à cet enjeu énergétique, La Poste a lancé le 30 novembre dernier le programme Baisse les Watts, en partenariat avec sa filiale Économie d'Énergie (EDE), mais aussi Énergies Demain, la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) France, la Chambre de métiers et de l'artisanat (CMA) France. Engagée depuis dix ans dans la transition énergétique aux côtés de l'État, La Poste a déjà mis en place de nombreuses actions démontrant sa légitimité en tant qu'entreprise référente. Baisse les Watts constitue l'un des dispositifs retenus dans le cadre du plan de sobriété énergétique du gouvernement. Financé par les certificats d'économie d'énergie (CEE), le programme, défini sur quatre ans, s'adresse à toutes

les TPE-PME désireuses de mieux comprendre leur consommation et d'engager rapidement des actions d'économie d'énergie.

Les trois axes clés du programme

Le programme s'appuie sur un Carnet de bord Énergie simple et rapide permettant à l'entrepreneur de visualiser sa consommation et d'identifier des leviers d'optimisation, comme la mise en place d'écogestes ou d'investissements pour réaliser des économies d'énergie. D'ici à la fin de l'année 2025, l'objectif est d'encourager 245 000 TPE-PME à ouvrir leur carnet de bord. Un accompagnement et des conseils personnalisés d'experts sont également proposés pour aider l'entrepreneur à mettre en place des bonnes pratiques et définir avec lui un plan d'action dans la durée. Enfin, La Poste, la CCI régionale et la CMA des Pays de la Loire, porteuses associées du programme, ont construit un parcours de formation dédié aux TPE-PME pour les aider à comprendre les enjeux énergétiques, les leviers et les aides à leur disposition.



« Les CCI partagent avec La Poste des valeurs de proximité et de connaissance du terrain. Dans un contexte de crise énergétique, nous sommes mobilisés pour aider les TPE-PME à décrypter leur consommation et à la maîtriser. Baisse les Watts est donc un partenariat évident qui renforce notre offre d'accompagnement à la transition des entreprises. »

Jean-François Reynouard, président de la Chambre de commerce et d'industrie des Pays de la Loire



« La flambée des coûts de l'énergie impacte les entreprises artisanales en rognant sur leurs marges et leur trésorerie. J'invite tous les artisans à contacter leur Chambre de métiers et de l'artisanat, qui les accompagnera pour optimiser leur consommation énergétique grâce notamment à Baisse les Watts! »

Joël Fourny, président de la Chambre de métiers et de l'artisanat France



61 000 TPE-PME formées, c'est l'objectif visé par le dispositif. Le parcours est modulable entre présentiel et distanciel, via la plateforme d'e-learning.

« Ce sixième contrat de présence postale renforce le dialogue territorial et la confiance des élus »

MINI-CV

Depuis mars 2020
Vice-président de la Communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire (03)

Depuis mars 2014
Vice-président de l'Observatoire national de la présence postale (ONPP)

Depuis 2010
Vice-président du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe

Depuis sa création, en 2008
Membre de l'ONPP

Depuis 2004
Président de la CDPPT de l'Allier

Depuis mars 1991
Maire de Saint-Gérand-le-Puy (03)



RÉFLEXIONS

Vice-président de l'Observatoire national de la présence postale (ONPP), **Xavier Cadoret** a participé pour l'AMF aux négociations qui ont conduit à la signature du sixième contrat de présence postale territoriale. Pour *Postéo*, il en dégage les principales avancées pour les territoires.

Que reprenez-vous de la mise en œuvre du précédent contrat ?

Il a permis de consolider la confiance entre les élus et La Poste. Ensemble, nous avons pu, grâce à une transparence réciproque dans le dialogue territorial, maintenir un fort niveau de présence sur les territoires alors que la crise sanitaire entraînait la fermeture de la plupart des services publics. La Poste a montré qu'elle était à l'écoute des transformations des territoires. Le fait que le passage 6 jours sur 7 des facteurs soit, pour elle, une valeur ajoutée au cœur de sa stratégie a rassuré les élus.

Quels étaient les enjeux principaux des maires lors de la négociation du dernier contrat ?

Du côté de l'AMF, il s'agissait de préserver cette confiance en évitant notamment la mise en place d'une gestion mécanique des ouvertures/fermetures des points de contact, en fonction de seuils uniformes de fréquentation. Les élus souhaitaient que les solutions soient personnalisées dans une logique locale d'aménagement du territoire au lieu d'être uniformes.

Quels sont les progrès obtenus grâce aux dernières négociations ?

Au-delà des avancées en termes de qualité de service (ouvertures les samedis matin ou jours de marché, en période estivale, lutte contre les fermetures inopinées), ce contrat conforte le dialogue territorial.

Le rôle du maire et des Commissions départementales de présence postale territoriale (CDPPT) dans la réflexion sur l'adaptation de la présence postale aux enjeux locaux de fréquentation est renforcé. Les CDPPT gagnent, par exemple, en agilité et en autonomie pour tester des solutions (mutualisation, nouveaux flux, accompagnement numérique...) qui doivent à la fois assurer la pérennité des activités postales et répondre aux besoins des territoires.

Que devient le rôle l'ONPP ?

Avec la nouvelle autonomie de décision et d'action des CDPPT, l'ONPP sera moins dans le traitement de saisines. Il se chargera toujours de superviser la mise en œuvre du contrat mais il fera en plus le bilan des expérimentations locales de nouvelles formes de présence. Nous serons particulièrement attentifs dans les mois qui viennent à ce que les CDPPT aient les moyens d'expérimenter des solutions innovantes et locales de présence postale et que le précieux dialogue territorial que nous avons ensemble reste constructif.